Numéro 28 - Hiver 2014

hinfo

Le journal du Centre Hospitalier de St Laurent du Pont

Passez un Joyeux Noël et de bonnes fêtes !!!

Le directeur général, Mr CHARBOIS, quitte l'établissement

Par un arrêté de décembre 2014, M. Laurent CHARBOIS a été nommé Directeur du centre hospitalier intercommunal Eure-Seine (Evreux-Vernon). Après 9 années passées au centre hospitalier de Voiron, dont 3 en qualité de directeur également du CH St Laurent du Pont (direction commune), M. Laurent CHARBOIS rejoindra le CHI Eure-Seine, le 01/01/2015.

A compter de cette date, l'intérim de direction sera assuré par M. Michel SABY, directeur adjoint au CH Alpes Isère. La vacance du poste a été publiée au Journal Officiel du 03/12/2014 et la prise de fonction du nouveau directeur devrait intervenir en avril-mai 2015.

Le programme PHARE est mis en œuvre sur l'établissement

L'acronyme PHARE signifie Performance Hospitalière pour des Achats Responsables. Ce programme a été lancé en fin d'année 2011 par le ministère de la santé, et a vocation à dégager des économies.

Dans ce cadre, le CH de Voiron et notre établissement se sont unis pour grouper prochainement leurs achats et mieux acheter, tout en conservant le niveau actuel de prise en charge des patients et des résidents, voire l'améliorer.

Pour ce faire, l'ARS a financé un audit de la fonction achats afin d'accompagner les deux établissements dans leurs démarches. Et c'est la société CROP&CO, organisme spécialisé dans la transformation des organisations achats qui en a la charge. Ainsi dès le 15 septembre, un Comité de Pilotage (COPIL) s'est réuni au CH de Voiron. Outre le chef de projet, Mme BRON, directrice chargée des services Economiques au CH de Voiron, il est composé des deux présidents de CME, et de personnes qui, dans leur activité, sont amenées à faire des commandes ou passer des marchés.

Prochain numéro Mars 2015

Le but de cette réunion était bien d'expliquer la démarche à venir et de mettre en place un calendrier pour que les acteurs des achats puissent, dans un futur proche, activer des leviers d'un achat réussi.

Il s'agira en fait de faire jouer la concurrence pour être à même de négocier les prix des produits achetés, en évitant les surcoûts, et s'engager sur des produits qui ne soient pas trop spécifiques, tout en répondant aux besoins des utilisateurs.

Un comité technique, groupe plus restreint, et composé des responsables projets des deux établissements a aussi été constitué.

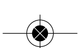
Dans ce travail préparatoire, la société CROP&CO avait demandé à rencontrer les principaux responsables achats pour faire le point sur leur secteur d'activité. Ainsi, grâce à ces entretiens, individuels ou collectifs, réalisés en octobre et en novembre, une cartographie des achats a été identifiée sur la base des dépenses effectuées en 2013.

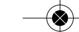
Celle-ci concerne tant le domaine médical que le secteur non médical. On peut ainsi citer les dépenses de restauration, les produits pharmaceutiques, les analyses médicales, les dépenses informatiques ou celles des services économiques et techniques.

Il y a lieu de faire des gains sur les achats, tout en améliorant la qualité. Cette nouvelle politique passe aussi par un décloisonnement de nos services afin de valoriser les compétences de chacun pour mieux acheter.

Chef de la publication : L. CHARBOIS Les articles non signés sont écrits par : J.MAZABRARD
PAO et photo de la couverture : J. MAZABRARD

Relecture : V. MARTIN Impression : Imprimerie NOTRE DAME 38330 MONTBONNOT





Participez aux travaux des Sous commissions de la CME !

Sur l'établissement la commission médicale d'établissement comporte plusieurs sous-commissions, en vue de participer, par ses avis, à l'élaboration de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

sous commissions de la CME	**Présidence**
Commission du Médicament Et des Dispositifs Médicaux Stériles (COMEDIS)	Mme ARTIGUE vice présidente de la CME
Commission de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN)	Dr TRANCHANT chef de pôle gériatrique
Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition (CLAN)	Dr BAALI président de la CME
Comission Escarres	Dr ALBOUZA praticien hospitalier
Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD)	Dr LOW YORKLANE responsable de l'unité de la Matinière
Commission des Anti-infectieux	Dr TRANCHANT (en attente d'un autre responsable)
Hémovigilance	Dr BENMANSOUR, praticien attaché

En cours de constitution	**Responsable**
Comité Ethique	Dr TRANCHANT

Leurs missions étant transversales, elles sont composées de représentants du corps médical, des agents des services et de la direction. Aussi Hinfo s'associe au corps médical pour que nombre d'entre vous s'investissement dans ses sous-commissions et participent à leurs travaux, en devenant référents.

La Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC)

La loi du 4 mars 2002 et le décret n°2005-213 du 2 mars 2005 ont instauré la création d'une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge. La CRUQPC permet d'associer les représentants des usagers au fonctionnement des établissements de santé. Au Centre Hospitalier de Saint Laurent du Pont, cette commission a été créée en 2007 et fonctionne régulièrement depuis cette date, à raison de 4 réunions annuelles. La CRUQPC est présente sur les secteurs sanitaires et médico-sociaux.

Elle a pour mission de veiller au respect des droits des usagers, de faciliter leurs démarches et de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients et résidents en associant les représentants des usagers. Elle a également un rôle de suivi et d'études des politiques d'accueil et de prise en charge de l'établissement.

Par arrêté de l'ARS, des représentants des usagers sont désignés. Il s'agit de Mme BAUDRU titulaire (UNAFAM), Mme RICHARD suppléante (UNAFAM). Mme PEILLOUX titulaire (RAPSODIE), Mme FILLOL Danièle suppléante (RAPSODIE).

La CRUQ doit également faciliter les modalités de règlement des litiges centrés sur le dialogue avec les usagers.

L'ensemble des réclamations adressées à l'établissement de santé par les usagers ou les proches ainsi que les réponses apportées par les responsables de l'établissement doivent être à la disposition des membres de



la commission.

En fonction des réclamations, il peut être fait appel aux médiateurs de la CRUQ : le médiateur médical et le médiateur non médical (ou leurs suppléants).

Au CHSLP, les deux médecins médiateurs sont le Docteur LOGE titulaire et son suppléant le Docteur TRANCHANT.

Quant aux médiateurs non médicaux, ont été nommées Mme NICOLLET, cadre soignant titulaire et Mme FRAGIACCOMO, moniteur éducateur suppléante. Le directeur délégué préside la CRUQPC. D'autres personnes peuvent également être invitées selon leurs compétences et leur représentativité. La personne en charge des relations avec les usagers est Mme PARIGOT, cadre soignant.

La liste des membres de la CRUQ est consultable au bureau des entrées.

Le rapport annuel de la CRUQ réalisé selon les modalités définies par l'ARS, est débattu et approuvé par les membres de la CRUQ, puis présenté au conseil de surveillance.

Il est également mis à la disposition de la Haute Autorité de Santé.

Toutes les informations relatives à la CRUQ, à la désignation de ses membres et aux droits des usagers, sont contenues dans le livret d'accueil. Leur existence doit faire l'objet d'une information aux usagers lors de la pré-admission ou de l'admission dans les unités. Les principales informations concernent la désignation de la personne de confiance, le droit d'accès au dossier médical, les directives anticipées, la possibilité de faire une réclamation à la CRUQ.

Réorganisation du travail de nuit

Depuis plusieurs années, les plannings de l'équipe de nuit étaient réalisés et gérés au quotidien par un Infirmier travaillant lui-même la nuit. Les agents composant l'équipe de nuit étaient extraits de l'effectif des services pour composer l'équipe de nuit. Certains agents pouvaient ainsi travailler dans une unité ne dépendant pas de leur secteur d'origine. Cette situation a montré ses limites en termes d'organisation et ne garantit plus, actuellement, un fonctionnement pérenne et autonome de cette équipe.

La gestion du temps de travail de nuit, au même titre que celui de jour, est confiée aux cadres de proximité à compter du mois de janvier 2015. Chaque service fonctionnera avec sa dotation de personnel attribuée en lien avec son activité et les moyens budgétaires alloués à l'établissement.

A .BOURRILLON Directeur des soins

Evaluation externe de l'EHPAD le Pertuis

Comme nous l'avions évoqué dans le Hinfo de septembre, deux professionnels de la santé, mandatés par le GRIEPS, - organisme habilité par l'ANESM - sont intervenus sur l'EHPAD le Pertuis pour une visite de deux jours et ont évalué nos pratiques.

Celle-ci a commencé le jeudi 2 octobre, à partir de 13H30 et s'est terminée le vendredi vers 16H30. Durant ces deux journées, les RDV se sont succédés, selon un minutage bien précis, et pour des entretiens allant d'une ½ heure à une heure.

Outre le personnel du service, de jour comme de nuit, les responsables des services logistiques (blanchisserie et restauration) et transversaux (PUI) ont été aussi entendus, tout comme l'IDE hygiéniste, des bénévoles ou la présidente du Conseil de Vie Sociale (CVS).

Les deux évaluateurs ont ainsi pu comparer ce que nous avions écrit dans le cadre de l'évaluation interne et la réalité de terrain qu'ils ont observée. Et c'est en fin de journée, vendredi 3 octobre, lors de la restitution en présence du personnel, qu'il a été fait état des écarts observés. Si certains points sont à travailler, nous avons mis en place un calendrier, pour 5 ans, des actions à mener. Celles-ci convergent vers une meilleure prise en charge du résident, avec, pour principe, un concept clé : la bientraitance.

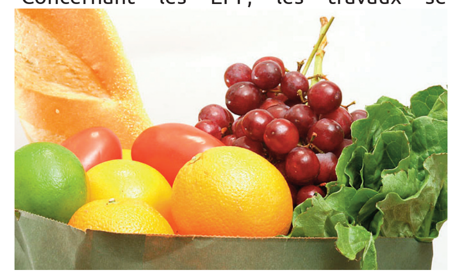
Les travaux du Comité de lutte Alimentation et Nutrition (CLAN)

Ce comité a été créé en 2012 et le Dr BAALI en est le président. Le bureau est composé du vice-président, Monsieur BERNILLON, responsable de l'UCPA, ainsi que de Mademoiselle GETTO, diététicienne.

La mission du CLAN est de réaliser des évaluations en matière d'alimentation et de restauration chez les patients et les résidents, et de dépister aussi les dénutritions.

Pour ce faire, le comité a axé son travail sur la prise en soins nutritionnelle et alimentaire. Dans ce domaine, les commissions de restauration, auxquelles participent des agents de la cuisine mais aussi les référents des unités, jouent un rôle essentiel. Se réunissant régulièrement dans les unités pour évaluer les mets confectionnés et entendre les remarques des référents, il a été constaté, au fil des mois, une amélioration dans l'élaboration des menus, notamment pour les plats de texture mixée ou les régimes sans fibres. De même des patients diabétiques bénéficient désormais de desserts sans sucre, réalisés directement à l'UCPA. Et pour suivre ces évolutions, une nouvelle fiche de surveillance a été créée puis distribuée dans tous les services. Notons aussi que des fiches portant sur les régimes ont été rédigées à destination des soignants ; elles ont vocation à tracer les actions entreprises, et favoriser par la même une meilleure information auprès des personnes prises en charge.

Concernant les EPP, les travaux se



poursuivent avec l'évaluation de la dénutrition chez le sujet âgé. Plusieurs protocoles ont été instaurés, notamment dans le cadre de la nutrition artificielle, permettant de donner, outre des repères, une conduite à tenir envers des patients, de plus en plus sujets à une nutrition entérale.

Par ailleurs des questionnaires ont été diffusés dans chaque service pour évaluer la qualité des repas.

Le CLAN s'est aussi doté d'un comité escarres dont le référent est le Dr ALBOUZA, et qui établit des corrélations dans ces deux domaines. Ce travail est très engagé sur le pôle sanitaire.

Une réflexion puis un travail portant sur les régimes pour les personnes de confessions diverses a également été mis en place.

A ce jour, une réflexion est engagée sur les positions à prendre auprès des patients porteurs de constipation chronique.

Les projets du CLAN se font aussi avec le CH de Voiron

Cela concerne la restructuration des services de restauration du CH Voiron et du CH de st Laurent du Pont pour la confection hebdomadaire de 3500 repas, à livrer sur 5 jours.

Outre nos deux établissements, sont aussi impliqués la clinique de chartreuse, le CH de St Geoire en Valdaine et l'EHPAD d'Entre Deux Guiers.

Un tel projet, dont la coordination est assurée par Mr BERNILLON, mobilise de nombreux agents qui se rencontrent régulièrement dans des groupes de travail afin d'en étudier les différentes facettes.

A terme il est envisagé de créer un inter CLAN.

Dr BAALI président du CLAN & Mr BERNILLON, responsable UCPA.

Un nouveau logiciel de gestion des risques et de gestion documentaire

La cellule qualité et sécurité des soins de la direction commune a acquis le logiciel KALITECH, pour une meilleure gestion de la qualité et des risques.

A ce titre, la fiche d'évènement indésirable (FEI), en tant que support papier, a été repensée avec ce nouvel outil et elle est désormais informatisée.

Aussi, depuis septembre 2014, Mme BERGER a présenté aux utilisateurs, responsables de services, cadres, médecins et directeurs, cet outil qui rentre en fonction à compter de janvier 2015. Des référents de chaque service ont été nommés pour former leurs collègues. Ne pas hésiter à contacter le service qualité poste 4770 et 4765 en cas de difficulté.

KALITECH

En informatisant la FEI, il n'y a plus de double saisie. Une fois la fiche validée par l'utilisateur, elle est transmise en temps réel au service qualité qui ensuite la traite, en organisant des flux entre vigilants, cadres ou responsables de services, directeurs, afin que l'évènement constaté soit analysé et pris en compte dans un plan d'actions. De plus l'agent qui en a fait la déclaration peut suivre toutes les étapes de traitement de la fiche.

D'autres applications suivront par la suite. C'est le cas du document unique ainsi que les plaintes et réclamations.

La suite logicielle de KALITECH est puissante et d'autres applications seront encore déployées.

Le service qualité est à votre disposition si vous rencontrez des difficultés. Vous pouvez également trouver le mode d'emploi déclarant en cliquant sur le trombone dans les brèves (à gauche de l'écran). Adresse de connexion : http://srvkalitech/

Ce logiciel ne se substitue pas à Clarilog (service informatique) , ni à « Bon pour » (services techniques).

Les travaux de Sécurité Incendie de la Matinière-Pertuis

Comme nous l'évoquions dans ces même colonnes au mois de juin, les travaux de sécurité incendie de la Matinière se poursuivent. L'aile Nord, impactée sur tous les niveaux par la création de gaines de ventilation, et plus spécifiquement sur 3 chambres mais aussi les salons, une partie de l'office infirmier et les bureaux, est en cours de réception. Ce travail se poursuivra tout au long du 1er semestre 2015, par l'aile SUD. Et comme pour l'aile Nord, des chambres sont aussi impactées. Ainsi les chambres à 3 lits seront encore occupées par 3 résidents.

Quant au personnel, tout comme l'encadrement, il fait preuve de vigilance pour que la poussière ne rentre dans les locaux, malgré le confinage, ni que des portes restent ouvertes, suite au passage des ouvriers. Si en plus on ajoute le bruit, c'est toute la difficulté de faire des travaux sur une longue période (plus d'un an) en site occupé. Aussi, le journal se joint à la direction pour les remercier du travail réalisé.

Service transport

Depuis le départ en retraite cet été de Mr TIRARD-COLLET, Mr CAPELLI a été chargé des fonctions de référent de l'équipe. Par le passé il a assumé avec efficacité le remplacement de Mr TIRARD-COLLET. Le service transport est dorénavant supervisé par le logisticien du Centre hospitalier de Voiron, Mr LEGAY. Au quotidien Mr CAPELLI organisera le planning de travail de l'équipe transport, il sera l'interlocuteur de la direction pour tout ce qui concerne l'organisation de ce service et ses missions, en étroite relation avec Mr LEGAY.

Tel sera le cas pour l'activité cuisine, lorsque notre unité de production confectionnera des plats pour l'EHPAD d'Entre Deux Guiers, ou plus tard pour le CH de Voiron et de Saint Geoire en Valdaine.
Le service transport doit également s'adapter pour sa mission de transport du linge avec l'extension des prestations à destination d'autres partenaires.
Le transport sanitaire, qui était la mission principale de ce service, se réduit au fil des années. L'évolution règlementaire des transports sanitaires a modifié le périmètre de leur prise en charge par l'assurance maladie, ce qui a entraîné une diminution des transports assurés et pris en charge par l'établissement.
C'est un passage difficile pour l'équipe constituée en majorité de conducteurs ambulanciers qui voit dorénavant ses missions évoluer, pour assurer une majorité de transport logistique. La situation financière dégradée de l'établissement impose une redéfinition de ses organisations « support ».

R. LEVAYER directeur délégué

Semaine Qualité et Sécurité des soins 2014

Cette année, encore, le Centre Hospitalier de Saint-Laurent du Pont a participé à la Semaine Sécurité et Qualité des Soins.

Comme tous les ans, des ateliers « Hygiène des mains » ont donc été organisés par l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène et le Service Qualité.

Ils ont débuté le lundi 24 novembre et se sont terminés le jeudi 04 décembre 2014.

Au cours de ces derniers, il a été rappelé que l'utilisation large de la désinfection des mains par friction avec les Solutions Hydro-Alcooliques, technique à la fois rapide et efficace, améliore la mise en pratique de l'hygiène des mains et contribue significativement à la diminution des infections nosocomiales et celles associées aux bactéries multi-résistantes.

Le 27 novembre, l'atelier avait lieu au Pavillon VEREL. Ceux qui passaient dans le hall de ce bâtiment étaient conviés, par 3 hôtesses, à remplir un questionnaire sur le gel hydro-alcoolique et tester ainsi leurs connaissances. Puis, après avoir effectué une désinfection par friction de leurs mains avec ce gel, ils pouvaient constater l'efficacité de leur technique en mettant leurs mains sous les lampes de la machine. Et tous sont repartis avec un cadeau.

C. FROT-COUTAZ IDE Hygiéniste

Vente de la Villa de la Tour du Pin

Le centre hospitalier est demeuré propriété d'une villa à La Tour du Pin, acquise en 1989 pour l'aménagement d'un hôpital de jour pour enfants et adolescents. Entre temps cette activité a été transférée au centre hospitalier de Bourgoin-Jallieu qui en est devenu locataire, jusqu'en février 2014, date de la mise en service d'un nouveau site par ce centre hospitalier. Le centre hospitalier de Saint Laurent du Pont n'ayant pas vocation à détenir un bien immobilier sur ce secteur, il a été mis en vente mi 2014. Le compromis de vente à un particulier vient d'être signé pour un produit d'environ 150 000 € dont la majorité va alimenter le fonds de roulement pour les investissements futurs.

R. LEVAYER directeur délégué

Culture et santé, bilan d'étape

Comme nous vous l'avions annoncé, Culture et santé redémarre un nouveau projet, et leurs responsables, Mme SAUVEPLANE et Mr ARIOLI, ainsi que les référents des unités, ont voulu innover cette année. En partenariat avec l'association APETHI, l'établissement va proposer un projet, en totale concertation avec les résidents.

Ainsi des rencontres ont eu lieu au sein des unités, avec les résidents et les membres du personnel, sur la période d'octobre à novembre 2014, afin de connaitre leurs attentes.

Outre un écho favorable sur cette façon de voir les choses, ils ont exprimé leurs choix et ceux-ci relèvent de l'art plastique et de la mise en scène. On peut donc penser que le prochain spectacle sera inspiré du théâtre car leurs demandes relèvent en fin de compte de la reconnaissance, et celle-ci s'exprime sur scène. Et pour que le plus grand nombre puisse participer, les rythmes musicaux ne seront pas oubliés.

Une fois défini, c'est au tour du directeur artistique de mettre en forme ce qui a été énoncé. Pour ce faire il peut faire appel, dans sa troupe, à de nombreux artistes aux profils très différents. Quant au projet, il sera finalisé en janvier 2015.

A ce moment-là, les répétions se feront à échéance régulière, pour que le spectacle soit fin prêt le 26 juin, et joué dans l'établissement.

Pour Mr ARIOLI, il faut déjà penser à la saison d'après, et travailler encore le projet, en le faisant évoluer. Il s'agit de rester dans l'esprit de Culture et Santé dont la mise en œuvre est très différente de l'animation ou de l'art thérapie.

Lorsqu'il sera rédigé, ce nouveau projet sera transmis aux partenaires susceptibles d'accorder des subventions, tels le conseil général, le parc de la Chartreuse et à d'autres institutions au niveau régional.

Gageons que ce projet soit aussi abouti que le précédent, et nous comptons sur votre présence pour voir les résidents sur scène, au deuxième semestre 2015.